



Examen d'Aptitude Professionnelle pour l'accès au grade Infirmier Auxiliaire Grade Exceptionnel (Echelle 11)

Durée de l'épreuve écrite : 3 heures

INSTRUCTIONS AVANT DE REpondre AUX QUESTIONS :

- Les téléphones portables et les machines à calculer sont **strictement interdits** ;
- Toute introduction de téléphone portable ou d'appareil électronique (tablette, calculette, Watch, etc.) ou de documents ou toute tentative de fraude entraînera automatiquement **l'exclusion du candidat** ;
- Tout candidat n'est autorisé à quitter la salle qu'après **une demi-heure** du début de l'épreuve ;
- Vérifier que le polycopie de l'épreuve contient **une épreuve**, avec un nombre total de **quarante** questions, numérotées de **1 à 40 (recto-verso)** ;
- Répondre sur **la grille de réponses nominative et individuelle**, en cochant la ou les cases correspondantes à la ou les bonnes réponses ;
- Seuls les **stylos à bille** de couleur **noire** ou **bleue** sont autorisés ;
- Le candidat doit cocher la réponse exacte sur la case correspondante de **manière lisible sans déborder** de la case prévue pour réponse ☐ ou ☐ ;
- Remettre **la grille de réponses** avec **les copies contenant les questions de l'épreuve écrite**, aux membres de la commission de surveillance ;
- La durée de l'épreuve écrite est de **3 heures**.

Cochez-la ou les bonnes réponses :

1- Le diabète de type 2 se définit par une glycémie :

- a) Supérieure à 1,26 g-l après un jeûne de 8 heures.
- b) Supérieure à 1,26 g-l après un jeûne de 6 heures.
- c) Supérieure à 2,26 g-l après un jeûne de 6 heures.
- d) Supérieure à 2 g-l deux heures après l'ingestion contrôlée de sucre.

2- Le diabète de type 2 peut s'installer suite à :

- a) La modification de la sécrétion de l'insuline par le pancréas.
- b) La modification des effets de l'insuline sur les tissus.
- c) L'utilisation inadéquate de l'insuline par l'organisme.
- d) Une gestation.

3- Les complications du diabète sont :

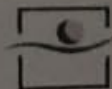
- a) L'embolie pulmonaire.
- b) Les maladies cardio-vasculaires.
- c) Les rétinopathies.
- d) La néphropathie.

4- L'évaluation du programme national de prévention et de lutte contre le diabète est basée sur les indicateurs suivants :

- a) Le nombre de structures de prise en charge du diabète.
- b) Le nombre de diabétiques pris en charge par les structures de soins du ministère de la santé.
- c) Le nombre de sessions de formation des professionnels sur la prise en charge du diabète.
- d) L'effectif des professionnels de santé formé dans la prise en charge du diabète.

335 شارع محمد الخامس - الرباط - الهاتف : +212 537 76 11 21 - الفاكس : +212 537 76 38 95

335, Avenue Mohammed V Rabat - Tél : +212 537 76 11 21 - Fax : +212 537 76 38 95 - www.sante.gov.ma



5- L'hypertension artérielle (HTA) chez l'adulte se définit selon l'OMS par :

- a) Une pression systolique supérieure ou égale à 140 mmHg.
- b) Une pression diastolique supérieure ou égale à 90 mmHg.
- c) Une pression systolique supérieure à 140 mmHg.
- d) Une pression diastolique supérieure à 90 mmHg.

6- Le bilan biologique recommandé par l'OMS dans le suivi de l'HTA est :

- a) Une glycémie à jeun.
- b) Un bilan lipidique.
- c) Un bilan rénal.
- d) Recherche du pH urinaire.

7- Les objectifs du Programme National de Prévention et de Lutte contre L'hypertension artérielle sont :

- a) Réduire la morbidité liée à l'Hypertension artérielle et ses complications.
- b) Réduire la mortalité liée à l'Hypertension artérielle et ses complications.
- c) Agir sur les facteurs de risque et promouvoir un mode de vie sain.
- d) Dépister et Prendre en charge correctement les malades afin d'éviter les complications.

8- Plan national de prévention et de contrôle du cancer 2020 – 2029 prévoit de contrôler et de maîtriser le risque de cancers liés aux hépatites virales par :

- a) Un renforcement des activités de vaccination contre les hépatites virales.
- b) Le dépistage des hépatites virales A et C.
- c) La prise en charge de l'hépatite A.
- d) Le traitement de l'hépatite B.

9- Le plan national de prévention et de contrôle du cancer 2020 – 2029 adopte les valeurs suivantes :

- a) L'équité.
- b) La dextérité.
- c) La solidarité.
- d) La popularité.

10- Les Signes de la diarrhée chez un enfant de 0 à Sans sont :

- a) Des selles molles et aqueuses.
- b) Des douleurs et des crampes abdominales.
- c) Une fièvre convulsive.
- d) Des selles noirâtres.

11- Pour classer une diarrhée chez l'enfant on se base sur les éléments suivants :

- a) La couleur des extrémités.
- b) Les yeux.
- c) La faim.
- d) La persistance du pli cutané.

12- On parle de déshydratation modérée chez l'enfant si :

- a) Les yeux sont enfoncés.
- b) Les larmes sont absentes.
- c) La bouche et la langue sont très sèches.
- d) Le pli est pâteux.

13- Selon le programme de prise en charge intégrée de l'enfant d'une semaine à 2 mois, lesquelles des malformations suivantes sont graves ?

- a) L'encéphalocèle.
- b) La fente palatine ou labio-palatine.
- c) L'ambiguïté sexuelle.
- d) Le retard d'émission du méconium.

14- Pour le traitement d'une déshydratation sévère du nourrisson il faut :

- a) Transférer d'URGENCE à l'hôpital avec des gorgées de SRO en cours de route.
- b) Conseiller la mère d'arrêter l'allaitement.
- c) Si infection traiter à domicile.
- d) Revoir l'enfant dans 7 jours.

15- En cas de diarrhée avec présence de sang dans les selles de l'enfant il faut :

- a) Transférer d'urgence à l'hôpital.
- b) Conseiller la mère de continuer l'allaitement au sein.
- c) Donner fréquemment des gorgées de SRO.
- d) Diversifier l'alimentation.

16- La Diphtérie est une infection :

- a) Bactérienne.
- b) Virale.
- c) Mycosique.
- d) Mixte.

17- La Diphtérie est une infection contagieuse due au :

- a) Bacille de Koch.
- b) Mycobacterium diphtheriae.
- c) Corynebacterium diphtheriae.
- d) Bacille Klebs Löffler.

18- La Diphtérie est transmise par :

- a) Voie aérienne.
- b) Voie cutanée.
- c) Le sang.
- d) Les objets souillés.

19- La première prise du vaccin de la diphtérie se fait selon le calendrier vaccinal national :

- a) A la naissance.
- b) Pendant le 1^{er} mois.
- c) Pendant le 2^{ème} mois.
- d) Pendant le 3^{ème} mois.

20- Le tétanos est une maladie :

- a) Bactérienne.
- b) Toxi-infectieuse.
- c) Virale.
- d) Mortelle.

21- L'agent causal du tétanos est :

- a) Le bacille de Nicolaier.
- b) Un virus à ARN.
- c) Le Clostridium.
- d) L'Haemophilus tetani.

22- Selon l'OMS le tétanos néonatal se manifeste chez le nouveau-né par :

- a) La perte de la capacité de téter entre le troisième et le 28^e jour.
- b) La perte de la capacité de téter le 2^{ème} mois de la naissance.
- c) Une raideur de la nuque.
- d) Des spasmes.

23- Le vaccin antitétanique est :

- a) Une anatoxine.
- b) Administré par voie intramusculaire stricte.
- c) Administré en 4 doses chez la femme en âge de procréer.
- d) Combiné à d'autres vaccins.

24- Le virus des oreillons attaque :

- a) Les glandes sébacées.
- b) Les parotides.
- c) Les glandes mammaires.
- d) Les ganglions.

25- La rougeole est une maladie contagieuse :

- a) Bactérienne.
- b) A déclaration obligatoire.
- c) Ne nécessitant pas l'isolement du malade.
- d) Caractérisée par une éruption cutanée.

26- Le vaccin de la rougeole est :

- a) Administré à 9 mois et rappelé à 18 mois.
- b) Combiné au vaccin de la rubéole.
- c) Administré à 4 mois combiné au vaccin de la rubéole.
- d) Administré seul à 9 mois.

27- Les outils de gestion du programme nationale de la planification familiale (PNPF) sont :

- a) La fiche individuelle de contraception.
- b) La fiche de surveillance de la grossesse.
- c) Les registres.
- d) Le rapport mensuel d'activités.

28- Dans le cadre du PNPF le counseling a pour objectif d'aider à :

- a) Décider de l'utilisation d'un contraceptif.
- b) Faire le choix selon la méthode contraceptive la plus utilisée.
- c) Comprendre la méthode contraceptive choisie.
- d) Lutter contre les fausses rumeurs.

29- Le SIDA peut être transmis au professionnel de santé par :

- a) Le linge souillé du malade.
- b) Les ustensiles du malade.
- c) Les déchets de soins.
- d) Une pique par une aiguille souillée.

30- Parmi les infections virales transmises par le sang en milieu professionnel on note :

- a) L'infection à VIH.
- b) L'hépatite A.
- c) L'hépatite E.
- d) L'hépatite B.

31- Parmi les indicateurs d'évaluation des programmes d'activités sanitaires, il y a :

- a) Le taux de couverture.
- b) Le taux de recrutement.
- c) Le taux d'abandon.
- d) Le taux d'occupation moyen.

32- l'intérêt de l'information, l'éducation et la communication en santé est de :

- a) Aider l'individu et la communauté à changer les comportements à risques pour la santé.
- b) Aider l'individu et la communauté dans la prise de décision en fonction de l'expérience de santé.
- c) Promouvoir la responsabilité de chaque individu sur sa propre santé.
- d) Gérer les conflits.

33- La politique nationale intégrée de santé de l'enfant (PNISE) au Maroc a pour objectifs de :

- a) Réduire les morbidités et les mortalités évitables chez les enfants.
- b) Avoir un accès équitable à des services de santé de qualité.
- c) Agir sur les déterminants sociaux de la santé.
- d) Garantir aux enfants une scolarité équitable.

34- Une Tuberculose est évoquée chez tout enfant ou adolescent en présence des signes suivants :

- a) Toux avec ou sans expectorations durant plus de 15 jours.
- b) Fièvre persistante.
- c) Prise de poids.
- d) Signes de Tuberculose Extra-pulmonaire associés.

- 35- Le Xpert MTB - RIF est un test recommandé par l'OMS pour :
- a) La détection de la tuberculose.
 - b) La détection simultanée de la tuberculose et la résistance à la rifampicine.
 - c) La détection la résistance à la rifampicine.
 - d) La confirmation l'efficacité de la rifampicine.
- 36- L'Algorithme de diagnostic de la tuberculose pulmonaire chez un diabétique, détenu, migrant ou réfugié de tout âge prévoit systématiquement de :
- a) Prélever deux échantillons d'expectoration à 2 heures d'intervalle.
 - b) Prélever deux échantillons d'expectoration à 2 jours d'intervalle.
 - c) Réaliser le Test Xpert MTB-RIF sur un des échantillons.
 - d) Réaliser une IDR.
- 37- Le Guide d'organisation et de la prise en charge de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum durant la période de pandémie COVID-19 a pour objectifs de :
- a) Maintenir une activité de qualité pour toutes les parturientes atteintes ou non par la COVID-19 et de leurs nouveau-nés.
 - b) Réduire le taux de mortalité maternelle.
 - c) Réduire le risque de contamination virale à la fois des femmes et leurs nouveau-nés.
 - d) Réduire la mortalité néonatale.
- 38- Selon le Guide d'organisation et de la prise en charge de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum durant la période de pandémie COVID-19 il faut :
- a) Transférer tous les cas possibles vers les maternités hospitalières de référence COVID-19.
 - b) Si accouchement imminent sont transférées les parturientes immédiatement.
 - c) Si accouchement imminent Le transfert sera différé après l'accouchement.
 - d) Le transfert se fera selon la procédure du plan de riposte national.
- 39- Lors d'une consultation prénatale, la femme enceinte présentant des symptômes évoquant une infection par COVID-19 doit :
- a) Être identifiée dans un système d'identification des cas possibles COVID-19.
 - b) Prendre place à la salle d'attente.
 - c) Être transférée vers l'hôpital de référence COVID-19 après contact du centre de régulation.
 - d) Bénéficier de sa CPN en fonction de l'âge gestationnel.
- 40- Selon le Guide de nutrition durant la pandémie de COVID-19, les nutriments recommandés pour stimuler l'immunité sont :
- a) Les acides gras oméga-3 et oméga-6.
 - b) Les minéraux comme le fer, le zinc, le sélénium, le magnésium.
 - c) Les acides gras saturés.
 - d) Les vitamines D, E, A C et B12.

BON COURAGE